

Semaine de "dur labeur" pour les salariés de Sego

Après 3 jours de grève de l'ensemble des salariés de Sego et devant l'intransigeance de la direction, le soutien du SGLCE CGT a permis la réouverture de réelles négociations jusque-là totalement interrompues.

Malgré la situation de redressement judiciaire, la détermination des élus CGT a permis d'obtenir satisfaction sur la totalité des revendications :

- versement de la subvention CE;
- amélioration du plan social proposé;
- amélioration et élargissement de la prime dite "supra conventionnelle" à l'ensemble du personnel (les agents de maîtrise et cadres sont inclus);
- paiement de la totalité des jours de grève.

Le résultat étant considéré comme positif pour le personnel, toutes les organisations syndicales de l'entreprise ont signé avec la CGT un accord de fin de conflit.

Notre syndicat salue le courage et la détermination des salariés qui, malgré une situation difficile, ont trouvé la force de se mobiliser.

Néanmoins, **même si les salariés ont obtenu satisfaction**, un certain nombre de préoccupations demeurent :

- un seul repreneur a confirmé son offre au tribunal de Commerce mais seulement 58 salariés sur 151 doivent être repris ;
- un plan de cession avec des conditions de travail floues et non conventionnelles proposées aux salariés repris ;
- un plan social dont les critères de licenciement sont contestables pour les salariés non repris.

Le SGLCE CGT sera vigilant et aux côtés des salariés restants pour que les conditions de travail soit garanties au mieux. Ils peuvent compter sur notre soutien et notre présence en cas de besoin.

Le Syndicat général du Livre et de la Communication écrite réaffirme qu'il est urgent de rapatrier la charge de travail imprimée à l'étranger, en particulier celle distribuée et lue en France, pour garantir la pérennité de l'ensemble des entreprises graphiques et la sauvegarde de nos emplois.

Paris, le 25 janvier 2016